



Jean-Luc BURGER, Président de Meet Art Concept
Crédit photo : Rémi Hostekind

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE MEET ART CONCEPT

Galerie d'art en ligne

Version applicable à compter du 26.08.2026

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente, ci-après « CGV », régissent les ventes d'œuvres d'art et autres créations artistiques proposées sur le site Meet Art Concept.

Meet Art Concept a pour vocation de promouvoir les artistes, de présenter leurs œuvres et de favoriser leur diffusion et leur acquisition par un public français et international.

Les présentes CGV déterminent les droits et obligations respectifs de Meet Art Concept et des acheteurs dans le cadre des ventes réalisées par l'intermédiaire du Site.

Elles s'appliquent principalement aux ventes conclues avec des consommateurs. Des dispositions particulières peuvent être prévues pour les acheteurs professionnels.

ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DE MEET ART CONCEPT

Le Site est exploité par :

MEET ART CONCEPT

Forme juridique : Association déclarée

Capital social : non applicable

Siège social : 27 Place de la Madeleine – 75008 Paris

SIREN/SIRET : 849 495 593

SIRET : 849 495 593 0022

RCS/RNE : [à compléter]

N° TVA intracommunautaire : non applicable

Courriel : contact@meetartconcept.com

Téléphone : 06 79 29 01 51

Directeur de la publication : Jean-Luc BURGER

Les coordonnées de l'hébergeur du Site figurent dans les mentions légales.

ARTICLE 2 — OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les œuvres présentées sur Meet Art Concept peuvent être commandées et acquises.

Elles régissent notamment :

- la présentation des œuvres ;
- les commandes ;
- les prix ;
- les modalités de paiement ;
- la livraison ;
- le transfert de propriété ;
- le droit de rétractation ;
- les retours ;
- les garanties légales ;
- l'authenticité des œuvres ;
- les droits de propriété intellectuelle ;
- les réclamations ;
- la médiation et le règlement des litiges.

ARTICLE 3 — QUALITÉ DE MEET ART CONCEPT ET IDENTITÉ DU VENDEUR

La qualité juridique de Meet Art Concept est précisée à l'acheteur avant la conclusion de la vente.

Selon l'organisation retenue pour la commercialisation de l'œuvre, Meet Art Concept peut intervenir :

soit en qualité de vendeur, lorsque la vente est juridiquement conclue entre Meet Art Concept et l'acheteur ;

soit en qualité d'intermédiaire, lorsque la vente est directement conclue entre l'artiste, ou tout autre propriétaire professionnel de l'œuvre, et l'acheteur.

Lorsque Meet Art Concept intervient uniquement en qualité d'intermédiaire, l'identité du vendeur ainsi que les conditions essentielles applicables à la transaction sont communiquées à l'acheteur avant la validation de la commande.

La facture identifie le vendeur de l'œuvre conformément aux dispositions légales applicables.

ARTICLE 4 — PRÉSENTATION DES ŒUVRES

Meet Art Concept veille à présenter les œuvres avec la plus grande exactitude possible.

La fiche descriptive peut notamment préciser :

- le nom de l'artiste ;
- le titre de l'œuvre ;
- l'année de création ;
- la technique utilisée ;
- les matériaux ;
- les dimensions ;
- le caractère unique de l'œuvre ;
- le numéro et le nombre d'exemplaires lorsqu'il s'agit d'une édition ;
- la présence d'une signature ;
- l'existence d'un certificat d'authenticité ;
- le prix ;
- les conditions particulières de livraison.

Les photographies ont pour objectif de reproduire les œuvres aussi fidèlement que possible.

Des différences de couleurs ou de nuances peuvent toutefois apparaître en raison notamment de l'éclairage lors de la prise de vue ou des caractéristiques de l'écran utilisé par l'acheteur.

ARTICLE 5 — ŒUVRES UNIQUES ET DISPONIBILITÉ

De nombreuses œuvres proposées sur Meet Art Concept sont des pièces uniques.

Une œuvre peut également être exposée ou proposée par l'artiste dans d'autres lieux ou réseaux de commercialisation.

En cas d'indisponibilité exceptionnelle après la commande, l'acheteur en est informé dans les meilleurs délais.

Lorsque le paiement a déjà été encaissé, les sommes correspondantes sont remboursées selon les dispositions légales applicables.

ARTICLE 6 — PRIX

Les prix sont indiqués en euros.

Il est précisé pour chaque vente si le prix est exprimé toutes taxes comprises.

Les frais de transport, d'emballage spécialisé, d'assurance et, le cas échéant, les autres frais supplémentaires sont indiqués à l'acheteur avant la validation définitive de sa commande lorsqu'ils peuvent raisonnablement être calculés à l'avance.

Pour certaines œuvres particulièrement volumineuses, fragiles ou destinées à l'étranger, un devis spécifique de transport peut être nécessaire.

Les éventuels droits de douane et taxes applicables à une livraison internationale sont traités selon les conditions précisées lors de la commande et la réglementation du pays de destination.

ARTICLE 7 — COMMANDE

L'acheteur sélectionne l'œuvre qu'il souhaite acquérir.

Avant la validation définitive, il peut vérifier les caractéristiques de l'œuvre, son prix, les éventuels frais supplémentaires, ses coordonnées ainsi que l'adresse de livraison.

La commande implique l'acceptation des présentes CGV.

La validation de la commande au moyen du dispositif prévu sur le Site constitue une commande avec obligation de paiement.

Une confirmation de la commande est adressée à l'acheteur par voie électronique.

ARTICLE 8 — PAIEMENT

Le règlement peut être effectué au moyen des modes de paiement proposés sur le Site :

- carte bancaire ;
- virement bancaire ;
- [PayPal ou autre prestataire] ;
- tout autre moyen expressément proposé au moment de la commande.

Les paiements électroniques sont réalisés au moyen d'un système sécurisé.

Meet Art Concept ne conserve pas les données bancaires lorsque celles-ci sont directement collectées et traitées par un prestataire de services de paiement.

La commande peut être suspendue ou annulée en cas de refus du paiement, de suspicion légitime de fraude ou d'incident de paiement.

ARTICLE 9 — FACTURATION

Une facture est établie conformément aux dispositions fiscales et comptables applicables.

Elle identifie notamment le vendeur, l'acheteur lorsque cela est requis, l'œuvre vendue, son prix et les taxes applicables.

Lorsque Meet Art Concept intervient uniquement comme intermédiaire, les modalités de facturation tiennent compte de cette qualité et de l'identité juridique du vendeur.

ARTICLE 10 — CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ

Lorsque cela est prévu dans la description de l'œuvre, celle-ci est accompagnée d'un certificat d'authenticité.

Ce document peut notamment comporter :

- le nom de l'artiste ;
- le titre de l'œuvre ;
- la date ou période de création ;
- la technique ;
- les dimensions ;
- une photographie de l'œuvre ;
- le numéro d'édition lorsqu'il existe ;
- la signature de l'artiste ou de la personne habilitée.

Le certificat d'authenticité doit être conservé avec soin par l'acquéreur.

ARTICLE 11 — LIVRAISON

La livraison est effectuée à l'adresse communiquée par l'acheteur.

Avant la conclusion du contrat, l'acheteur est informé de la date ou du délai dans lequel le vendeur s'engage à livrer l'œuvre.

Compte tenu de la nature des œuvres, leur emballage et leur transport peuvent nécessiter des précautions particulières.

Meet Art Concept ou le vendeur peut recourir à un transporteur spécialisé pour les œuvres fragiles, volumineuses ou de valeur importante.

ARTICLE 12 — TRANSPORT ET RÉCEPTION

L'œuvre doit bénéficier d'un conditionnement adapté à sa nature.

Lors de la réception, il est recommandé à l'acheteur d'examiner l'état du colis et de l'œuvre.

En présence d'un dommage apparent, il est recommandé d'émettre des réserves précises auprès du transporteur et de contacter rapidement Meet Art Concept, en joignant si possible des photographies du colis, de son emballage et de l'œuvre.

Ces recommandations ne sauraient avoir pour effet de supprimer ou de réduire les droits légaux du consommateur.

ARTICLE 13 — TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Sauf disposition impérative contraire, le vendeur conserve la propriété de l'œuvre jusqu'au paiement intégral du prix.

Les règles relatives au transfert des risques sont celles prévues par la législation applicable, notamment par le Code de la consommation lorsque l'acheteur possède la qualité de consommateur.

ARTICLE 14 — DROIT DE RÉTRACTATION

Lorsque l'acheteur possède la qualité de consommateur et que le droit de rétractation est applicable, il dispose d'un délai de quatorze jours à compter de la réception de l'œuvre pour exercer ce droit, sans avoir à justifier sa décision.

Pour exercer son droit de rétractation, le consommateur adresse, avant l'expiration du délai, le formulaire figurant en annexe ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Le simple retour de l'œuvre sans déclaration de rétractation ne suffit pas.

ARTICLE 15 — EXCEPTIONS AU DROIT DE RÉTRACTATION

Le droit de rétractation ne s'applique pas dans les hypothèses prévues par la législation.

Il peut notamment être exclu pour les biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

Ainsi, une œuvre spécialement commandée et exécutée selon des caractéristiques déterminées par l'acheteur peut, lorsque les conditions légales sont réunies, ne pas bénéficier du droit de rétractation.

L'acheteur en est informé avant la conclusion de la commande.

ARTICLE 16 — RETOUR DES ŒUVRES

Après avoir valablement exercé son droit de rétractation, le consommateur retourne l'œuvre dans le délai légal.

L'œuvre doit être protégée et conditionnée de manière appropriée compte tenu de sa nature et de sa fragilité.

Les frais directs de retour sont à la charge du consommateur lorsque celui-ci en a été préalablement informé.

Pour les œuvres qui, en raison de leur nature, ne peuvent normalement être retournées par voie postale, le coût du retour ou une estimation de celui-ci est communiqué conformément aux obligations légales applicables.

Le consommateur n'est responsable que de la dépréciation résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature et les caractéristiques du bien, conformément à la loi.

ARTICLE 17 — REMBOURSEMENT

Lorsque le droit de rétractation est régulièrement exercé, le remboursement intervient conformément aux délais et modalités prévus par le Code de la consommation.

Le remboursement peut être différé, dans les conditions autorisées par la loi, jusqu'à récupération de l'œuvre ou jusqu'à la fourniture d'une preuve de son expédition.

ARTICLE 18 — GARANTIES LÉGALES

Le consommateur bénéficie des garanties légales applicables, notamment :

de la garantie légale de conformité, dans les conditions prévues par le Code de la consommation ;

de la garantie des défauts cachés de la chose vendue, dans les conditions prévues par les articles 1641 et suivants du Code civil.

Ces garanties s'appliquent indépendamment de toute éventuelle garantie commerciale.

Aucune disposition des présentes CGV ne peut avoir pour effet de supprimer ou de limiter les droits impératifs reconnus au consommateur.

ARTICLE 19 — PARTICULARITÉS DES ŒUVRES D'ART

L'acheteur reconnaît que certaines caractéristiques d'une œuvre résultent de la technique employée par l'artiste.

Les irrégularités volontaires, variations de matière, traces du geste artistique ou autres particularités inhérentes à la technique et à la création ne constituent pas nécessairement un défaut.

Cette disposition ne porte pas atteinte aux garanties légales dont bénéficie le consommateur.

ARTICLE 20 — DROITS D'AUTEUR

L'achat de l'œuvre matérielle n'entraîne pas la cession des droits de propriété intellectuelle attachés à celle-ci.

Sauf cession expresse, écrite et conforme aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, l'artiste ou ses ayants droit conservent leurs droits.

L'acquéreur ne peut notamment reproduire, représenter, commercialiser ou exploiter l'image de l'œuvre en dehors des exceptions prévues par la loi sans l'autorisation du titulaire des droits concernés.

ARTICLE 21 — DROIT MORAL DE L'ARTISTE

Le droit moral de l'artiste demeure attaché à son œuvre conformément au Code de la propriété intellectuelle.

L'acquisition de l'œuvre ne permet pas à l'acheteur de porter atteinte à sa paternité ou à son intégrité dans les conditions protégées par la loi.

ARTICLE 22 — REPRODUCTION DES ŒUVRES SUR LE SITE

Les photographies et reproductions d'œuvres présentées sur Meet Art Concept sont protégées par les droits de propriété intellectuelle applicables.

Leur présence sur le Site ne vaut pas autorisation de reproduction ou d'exploitation par des tiers.

Toute utilisation doit respecter les droits de l'artiste, du photographe et, plus généralement, des titulaires des droits concernés.

ARTICLE 23 — RESPONSABILITÉ

Meet Art Concept et le vendeur répondent de leurs obligations respectives conformément à la législation applicable.

La responsabilité de Meet Art Concept ne saurait être engagée pour des événements qui lui sont étrangers ou relevant d'un cas de force majeure, dans les limites admises par la législation.

Aucune disposition des présentes CGV n'a pour objet ou pour effet d'exclure une responsabilité qui ne pourrait légalement être exclue à l'égard d'un consommateur.

ARTICLE 24 — CONSERVATION DES ŒUVRES

Après la livraison, il appartient à l'acquéreur de conserver l'œuvre dans des conditions adaptées à sa nature et aux matériaux qui la composent.

Certaines œuvres peuvent être sensibles à l'humidité, aux températures excessives, aux rayonnements solaires, aux chocs ou à d'autres conditions environnementales.

Lorsque l'artiste fournit des recommandations particulières de conservation, celles-ci sont communiquées à l'acquéreur.

ARTICLE 25 — DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont utilisées notamment pour :

- traiter les commandes ;
- gérer les paiements ;
- organiser les livraisons ;
- assurer la relation avec les acheteurs ;
- gérer les réclamations ;
- respecter les obligations légales, fiscales et comptables.

Meet Art Concept traite les données personnelles conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la législation française applicable.

Les informations détaillées concernant les finalités, bases juridiques, destinataires, durées de conservation et droits des personnes figurent dans la Politique de confidentialité accessible sur le Site.

Les personnes concernées disposent notamment, selon les conditions légales applicables, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition ainsi que, dans certaines situations, d'un droit à la portabilité.

ARTICLE 26 — COOKIES ET TRACEURS

Le Site peut utiliser des cookies et autres traceurs nécessaires à son fonctionnement.

Lorsque la réglementation l'exige, les cookies ou traceurs non strictement nécessaires ne sont déposés qu'après recueil du consentement de l'utilisateur.

Les modalités d'utilisation des cookies sont précisées dans la politique correspondante accessible sur le Site.

ARTICLE 27 — RÉCLAMATIONS

En cas de difficulté relative à une commande ou à l'exécution du contrat, l'acheteur est invité à contacter :

MEET ART CONCEPT – 27 Place de la Madeleine 75008 Paris

Courriel : contact@meetartconcept.com

Meet Art Concept s'efforcera de rechercher une solution amiable dans les meilleurs délais.

ARTICLE 28 — MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le consommateur peut recourir à un médiateur de la consommation afin de rechercher une résolution amiable du différend.

Le consommateur doit préalablement avoir adressé une réclamation écrite au professionnel concerné.

Après cette démarche et en l'absence de résolution amiable, le consommateur pourra saisir le médiateur dont relève Meet Art Concept :

La médiation est gratuite pour le consommateur.

Le recours à la médiation ne prive pas les parties de leur droit de saisir les juridictions compétentes.

ARTICLE 29 — DROIT APPLICABLE

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Lorsque l'acheteur est un consommateur résidant dans un autre État, le choix du droit français ne saurait avoir pour effet de le priver des dispositions impératives de protection dont il bénéficie en vertu de la législation applicable.

ARTICLE 30 — RÈGLEMENT DES LITIGES

Les parties sont invitées à rechercher une solution amiable avant toute procédure contentieuse.

À défaut d'accord, les juridictions compétentes sont déterminées conformément aux règles légales applicables.

Aucune clause des présentes CGV ne saurait imposer à un consommateur une juridiction territorialement compétente en méconnaissance des règles protectrices qui lui sont applicables.

ARTICLE 31 — NULLITÉ PARTIELLE

Si l'une des dispositions des présentes CGV était déclarée nulle, illégale ou inapplicable, les autres dispositions demeureraient applicables dans toute la mesure permise par la loi.

ARTICLE 32 — MODIFICATION DES CGV

Meet Art Concept peut modifier les présentes CGV afin notamment de tenir compte de l'évolution de son activité, de son fonctionnement ou de la réglementation.

Les CGV applicables à une commande sont celles acceptées par l'acheteur au moment de la conclusion du contrat.

ANNEXE — FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À compléter et à retourner uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation et si celui-ci est applicable à votre achat.

À l'attention de :

MEET ART CONCEPT

27 Place de la Madeleine 75008 Paris

contact@meetartconcept.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien suivant :

Artiste :
Œuvre :
Numéro de commande :
Commandée le :
Reçue le :
Nom du consommateur :
Adresse du consommateur :
.....

Date :

Signature du consommateur

(uniquement en cas d'envoi du présent formulaire sur papier)

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Avant la validation de la commande, l'acheteur reconnaît avoir pu prendre connaissance des présentes Conditions Générales de Vente.

La validation de la commande implique leur acceptation dans les conditions prévues par la législation applicable.

Version des CGV : [date]